



PREFET DU GARD

*Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Languedoc-Roussillon*

Nîmes, le 29 avril 2011

*Unité Territoriale Gard-Lozère
Subdivision ICPE Gard-Sud
362, rue Georges Besse – 30035 NIMES CEDEX 1*

La Directrice Régionale,

à

Monsieur le Préfet du Gard
D.R.C.T
Bureau des procédures environnementales

30045 NIMES CEDEX

OBJET. - Installations classées autorisées.
- Commune de **SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE**.
- Actualisation du classement des installations d'un dépôt de déchets de métaux ferreux et non ferreux avec activité de tri et de conditionnement exploité par M. Régis BONZI.

REFER. - Votre Bordereau n° BPE/LBA – DJ/2011-390 du 7 avril 2011.
- L'arrêté préfectoral n°97.033 N du 22 juillet 1997.

P.J. - Un projet d'arrêté préfectoral.

Par courrier en date du 30 mars 2011, adressé à M. le Préfet du Gard, M. Régis BONZI a déclaré les nouvelles rubriques applicables à l'activité de son dépôt de déchets de métaux ferreux et non ferreux avec activité de tri et de conditionnement de Saint-Quentin-la-Poterie et a fourni les éléments justificatifs du classement sous ces nouvelles rubriques.

J'ai l'honneur de vous proposer de prendre acte de la modification du classement des installations de ce dépôt de déchets de métaux ferreux et non ferreux avec activité de tri et de conditionnement, par un simple arrêté préfectoral de mise à jour du classement de l'établissement. Vous trouverez ci-joint le projet d'arrêté préfectoral établi dans ce sens, qui n'a pas à être soumis à l'avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques.

Horaires d'ouverture : 8h30-12h30 / 13h30-17h30
Tél. : 33 (0) 4 34 46 64 00 – fax : 33 (0) 4 67 15 68 00
520, allée Henri II de

Montmorency

CS9007